



**SYNDICAT MIXTE  
DES GAVES**

Oloron, Aspe, Ossau  
et leurs Affluents

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID : 064-200032332-20240312-2024\_0308-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
SÉANCE DU 12 MARS 2024**

**Délibération n° 2024 0308**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Patrick MAUNAS

Date de la convocation : Mardi 27 février 2024

Secrétaire de séance : Brigitte ROSSI

<i>Pour la Communauté de Communes du Haut-Béarn (Présents : 15, Pouvoir : 0)</i>					
TITULAIRES			Présents (14)	Excusés (10)	Pouvoirs (0)
ACCOUS	BERGEZ	Eric	X		
AGNOS	BERNOS	André	X		
ANCE-FÉAS	GAUCHER	Michelle		X	
ARETTE	CASABONNE	Pierre		X	
BEDOUS	LAPORTE	Pierre	X		
BORCE	COUSTET	Jean-Claude	X		
BUZIET	FLORENCE	Jean-Philippe		X	
ESCOU	CASABONNE	Jean	X		
ESCOUT	BETAT	Sylvie		X	
ESTIALESCQ	FROSSARD	Etienne	X		
HERRÈRE	GARCES	Catherine		X	
LANNE EN BARÉTOUS	LARRICQ	Cédric		X	
LEDEUX	JOUSSAUME	Patrick	X		
LEES-ATHAS	MAUNAS	Patrick	X		
LOURDIOS-ICHERE	CLOT	Marthe	X		
MOUMOUR	BERGES	Paul	X		
OGEU-LES-BAINS	CAZENAVE-LAROCHE	Didier	X		
OLORON-SAINTE-MARIE	LOUSTAU	Frédéric		X	
OLORON-SAINTE-MARIE	ROSSI	Brigitte	X		
OSSE-EN-ASPE	DEVALS	Gérard		X	
PRÉCHACQ-JOSBAIG	LOMPRE	Frédéric		X	
PRÉCILHON	HAENSEL	Michèle		X	
SAINT-GOIN	BENOIT	Louis	X		
VERDETS	MEDOU-MARERE	Daniel	X		
SUPPLEANTS			Présents (1)		
ARAMITS	LARBIOU	Jean-Michel			
AREN	MIRANDE	David			
ASASP-ARROS	MORA	Bernard			
AYDIUS	VANDAELE	Samuel			
BIDOS	LOISON	Jacqueline			
CETTE-EYGUN	GACHET	Pierre			
ESCOT	MOUGNAGUE	Bastien			
ESQUIÛLE	PEREUILH	Franck			
ESTOS	SANSAMAT	Philippe			
ETSAUT	LAGRANGE	Pierre			
EYSUS	PECAUT	Philippe			
GÉRONCE	CONTOU-CARRERE	Michel			
GEÛS D'OLORON	CASSOU	Marie-Hélène			
GOES	LOUSTAU	Didier		X	
GURMENÇON	SCHMITT	Henri			
ISSOR	PUCHEU	Cédric			
LASSEUBE	MASSOUE	Corinne			
LESCUN	DRILHOLE	Patrick			
LURBE-SAINTE-CHRISTAU	LEPRETRE	Gérard			
ORIN	MIROU	Florian			
POEY D'OLORON	CASAUX-BICQ	Jean-Pierre			
SARRANCE	VERCOUILLIE	Maurice			
SAUCÉDE	VILLETTE	Benoît			
URDOS	MARQUEZE	Jacques			

**Pour la Communauté de Communes du Béarn des Gaves (Présents**

TITULAIRES			Présents (5)	Excuses (4)	Pouvoirs (2)
ARAUJUZON	LARCO	Jean Claude			X M. BALDAN
CASTETNAU-CAMBLONG	BALDAN	Patrick	X		
JASSES	BONNEFON	Catherine		X	
LAY-LAMIDOU	ARRIBÈRE	Daniel	X		
NAVARRENX	CAZALETS	Henri			X Mme CHOPIN
NAVARRENX	CHOPIN	Marjorie	X		
NAVARRENX	TARDAN	Emile		X	
OSSENX	GRECHEZ-CASSIAU	Roland		X	
PRECHACQ-NAVARRENX	FRANCAIS	Hubert	X		
SALIES-DE-BÉARN	MINART	François	X		
SAUVETERRE-DE-BÉARN	BOURREZ	Alain		X	
SUPPLEANTS			Présents (1)		
ANGOUS	LANSALOT-MATRAS	Francis			
ARAUX	MONTREER	Jean-Jacques			
BASTANES	GERE	Thierry			
GESTAS	LAGARONNE	Maryvonne			
GURS	PUHARRE	Christian		X	
MERITEIN	LENDRE	Jean-Baptiste			
NARP	LAGRILLE	Fernand			
NAVARRENX	BARTHE	Nadine			
SALIES-DE-BÉARN	DUPOUEY	Amaud			
SALIES-DE-BÉARN	SAINTE-CLUQUE	Laurent			
SUS	LENDRE	Jean-Paul			

**Pour la Communauté de Communes de Lacq-Orthez (Présents : 1, Pouvoir : 0)**

TITULAIRES			Présents (1)	Excusés (1)	Pouvoirs (0)
LUCQ-DE-BÉARN	LASSERRE-BISCONTE	Albert	X		
LUCQ-DE-BÉARN	LAGRANGE	Jérôme		X	
SUPPLEANTS			Présents (0)		
LUCQ-DE-BÉARN	LARRALDE	Franck			
LUCQ-DE-BÉARN	CHAPEL	Louise			

Ont également assisté à la séance : Marion FOURNIER - Directrice du SMGOAO, Florian GARCIA – Technicien rivière, Adrien GELLIBERT – Ingénieur chargé du risque inondation, Cécile ROUSSEL – Secrétaire administrative et comptable

## Délibération N°2024\_0308 – CONVENTION APGL – LEVES AERIENS

### Rapport n°2024\_0308 : rapporteur : Daniel ARRIBERE

L'assemblée est informée que le SMGOAO fait appel au service de l'APGL (Service du Numérique) depuis l'année 2020 pour la réalisation de captations aériennes par drone afin d'assurer le suivi de bancs alluviaux sur le gave d'Aspe, le Vert et le Joos.

En 2022, en complément du suivi des bancs alluviaux, il a été demandé au service du numérique de procéder à un levé aérien global du vallon aspois (6 km environ).

Les résultats obtenus ont permis de mieux apprécier les éventuelles évolutions du lit mineur sur la zone étudiée.

Pour l'année 2023, il a été confié à l'APGL une prestation qui prenait en compte :

- Un levé aérien global sur le vallon aspois
- Un levé aérien global sur le Vert (du pont Ouncès à la propriété Perriat / de la confluence de l'Aurone à Pont noir)
- Un levé aérien ciblé sur l'atterrissement suivi depuis 2020 sur le Joos

Cette prestation s'est déroulée sur une durée de 14 demi-journées au tarif de 290,00 € la demi-journée, pour une prestation s'élevant au total à 4 060,00 €.

En 2024, la prestation demandée à l'APGL concerne des levés aériens sur les sites suivants :

- 2 bancs alluviaux sur le gave d'Aspe (lieux dits Bouchoo et Puyaubrau)
- 2 bancs alluviaux sur le Vert (lieux dits Périat/Létoile et Gravière)
- Un banc alluvial sur le Joos (lieu-dit amont pont de Saint-Goin)

Cette prestation doit se dérouler sur 10 demi-journées pour un coût total de 2 990,00 € (299,00 € / demi-journée).

Pour que cet accompagnement soit rendu effectif, il est nécessaire qu'une nouvelle convention soit établie entre l'APGL et le SMGOAO en 2024 (voir projet joint en annexe).

Le Syndicat n'ayant pas de service informatique susceptible de prendre en charge ce dossier, il peut disposer en temps partagé du Service du Numérique de l'Agence Publique de Gestion Locale avec les autres collectivités adhérentes à l'Agence.

Les crédits afférents à cette prestation sont prévus au budget 2024 en section de Fonctionnement.

**Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :**

- **ADOPTE** Le présent rapport
- **DECIDE** de confier au Service du Numérique de l'Agence Publique de Gestion Locale la réalisation de travaux aériens définis ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention jointe en annexe
- **VALIDE** l'inscription des crédits correspondant au budget de l'année 2024 section de Fonctionnement

**Annexe :**

- *Projet de convention APGL / SMGOAO*

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, le Mardi 12 mars 2024



Le Président

*(Signature)*  
**Patrick MAUNAS**

<b><i>Membres en exercice</i></b>	<b>37</b>
<b><i>Membres présents :</i></b>	<b>22</b>
<b><i>Pouvoir :</i></b>	<b>2</b>
<b><i>Nombre de votants :</i></b>	<b>24</b>
<b><i>POUR :</i></b>	<b>24</b>
<b><i>CONTRE :</i></b>	<b>0</b>
<b><i>ABSTENTION :</i></b>	<b>0</b>